



**ACADÉMIE
OLYMPIQUE**
FRANÇAISE

**POUR UNE ACADÉMIE
NATIONALE OLYMPIQUE**
Forte, Utile et Rayonnante

FEUILLE DE ROUTE
2026 - 2029

ÉDITORIAL

La nouvelle feuille de route de l'ANOF pour la mandature 2026-2029 s'inscrit dans une conviction simple et forte : **les valeurs olympiques et paralympiques sont plus que jamais nécessaires à notre pays**. Elles ne sont pas seulement un héritage ; elles sont une boussole pour notre temps.

L'excellence, le respect et l'amitié, valeurs de l'Olympisme, ainsi que le courage, la détermination, l'inspiration et l'égalité, valeurs du Paralympisme, donnent au sport sa portée éducative, sociale et humaine. Elles contribuent à faire grandir chacun, mais aussi à faire grandir notre société tout entière.

À l'heure où les jeunes bougent trop peu, où la sédentarité progresse et où le temps passé devant les écrans ne cesse d'augmenter, notre responsabilité collective est immense.

La France a la chance de pouvoir compter sur une école et mouvement sportif engagés, sur des dispositifs déjà déployés (30' à l'école ; 2 heures au collège ; Pass'Sport ; SOP, ...), et sur l'élan extraordinaire des Jeux de Paris 2024 et de ceux à venir d'Alpes Française 2030 **pour continuer à faire du sport un levier d'éducation, de santé et de cohésion**.

Avec l'ensemble des membres de l'ANOF, je souhaite m'engager pleinement dans cette ambition : favoriser la pratique sportive, bien sûr, mais aussi le bien-être, le bien-vivre ensemble, la fraternité, et aider les jeunes à se sentir mieux, dans leur corps comme dans leur esprit.

L'ANOF doit s'affirmer comme une voix forte, utile et rayonnante, au service de la jeunesse et porteuse de l'idéal olympique et paralympique.

Gladys Bézier
Présidente



||

Plus qu'un héritage, les valeurs olympiques et paralympiques sont une boussole pour notre temps : elles élèvent chaque individu et, à travers lui, toute la société. À nous de les faire vivre, pour une jeunesse plus active, plus confiante et profondément unie.

||

ACADÉMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANÇAISE (ANOF)



Fondée en 1994, l'**ANOF** promeut les valeurs olympiques et paralympiques, en France comme à l'international, en application de la Charte olympique et en relation avec l'Académie Internationale Olympique (AIO) et le Comité International Olympique (CIO).

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, l'ANOF est composée de personnalités du monde sportif et académique (enseignants, chercheurs, éducateurs, spécialistes olympiques, dirigeants).

Elle pilote le Centre d'Études Olympiques Français (CEOF) et s'appuie à la fois sur un conseil d'administration et un bureau exécutif.

Interface entre le mouvement olympique et paralympique, le monde académique, les institutions publiques et la société civile, l'**ANOF constitue un espace de partage, de réflexion et de transmission, où se pensent, se produisent et se diffusent les savoirs liés à l'Olympisme et au Paralympisme.**

Elle contribue ainsi à renforcer la visibilité, la reconnaissance et l'influence du sport en France, et à l'étranger, tout particulièrement au sein de l'espace francophone.

Elle constitue un cadre de référence pour :

- La production et la diffusion des connaissances sur l'Olympisme et le Paralympisme.
- L'éducation et la formation aux valeurs olympiques et paralympiques.
- La réflexion stratégique en matière d'éducation et de culture olympiques et paralympiques.



LA RAISON D'ÊTRE DE L'ANOF

L'ANOF porte la conviction que l'Olympisme et le Paralympisme constituent des vecteurs puissants de transformation sociale et sociétale.

Elle œuvre pour une société plus active, plus inclusive, plus pacifique et plus engagée, où les valeurs du sport contribuent pleinement à l'éducation, à la cohésion, au bien-être et au bien-vivre ensemble.

En ce sens, l'ANOF a pour mission de faire de l'Olympisme et du Paralympisme des leviers majeurs d'éducation, de cohésion et d'inclusion.

À ce titre, elle agit pour :

- **Mobiliser la communauté éducative autour des valeurs olympiques et paralympiques.**
- **Promouvoir les valeurs éducatives par le sport.**
- **Nourrir la réflexion des acteurs du mouvement sportif et du monde éducatif.**
- **Renforcer l'impact éducatif, social et sociétal du sport.**

Son engagement est double : transmettre à un maximum de jeunes les valeurs olympiques et paralympiques et convaincre les décideurs de l'importance de ces dernières pour notre société.

L'AMBITION DE L'ANOF

l'ANOF ambitionne de devenir une institution de référence qui s'affirme comme :

01. Un acteur central de la formation, de l'engagement et de la transmission des valeurs olympiques et paralympiques auprès des jeunes,
notamment à travers des dispositifs éducatifs et des réseaux de jeunes ambassadeurs.

02. Un centre de ressources pour l'éducation et la culture olympiques,
produisant et diffusant des ressources pédagogiques, culturelles et documentaires, et contribuant à l'héritage immatériel olympique.

03. Un laboratoire de connaissances sur l'Olympisme et le Paralympisme.
produisant analyses, études et recommandations au service des décideurs.

04. Un coordinateur structurant de la recherche sur l'Olympisme et le Paralympisme
en animant un réseau d'experts et en poursuivant l'accompagnement des chercheurs et la valorisation de la production scientifique.



En s'attachant à produire de la connaissance, à transmettre des savoirs et à diffuser les valeurs olympiques et paralympiques, l'ANOF souhaite renforcer son rôle auprès des acteurs du mouvement sportif et du monde éducatif, des institutions, en France et à l'international.

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ANOF

Dans le cadre de la feuille de route de la mandature 2026-2029, l'ANOF entend poursuivre et amplifier ses actions en faveur de la diffusion des valeurs olympiques et paralympiques, ainsi que du renforcement des liens entre la culture, l'éducation et la recherche.

En s'inscrivant dans l'héritage des Jeux de Paris 2024 et la construction de ceux des Alpes Françaises 2030, l'ANOF souhaite renforcer ses actions en priorité à destination de la jeunesse et des acteurs du mouvement sportif (CNOSF, CPSF, fédérations sportives).

Elle agit en complémentarité des programmes portés par le CNOSF et le CPSF, en cohérence avec les accords-cadres conclus entre le mouvement sportif et l'État, notamment en matière d'éducation, d'enseignement supérieur et de recherche.

Par ailleurs, l'ANOF développera **une coopération étroite avec les structures engagées dans la promotion des valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme** (telles que les membres associés du CNOSF, l'AIO, l'EOA, l'AFAO, l'AFCNO).

Cette démarche vise à renforcer la cohérence, la complémentarité et la portée des actions menées en faveur de la promotion du sport et de ses valeurs.

Consciente que les grands moments sportifs (SOP, Journée olympique, Journée paralympique, Fête du sport) sont des événements porteurs pour la promotion des valeurs olympiques et paralympiques, **l'ANOF s'attachera à accompagner les acteurs de terrain** dans le déploiement de ces dernières.

Afin d'assurer un haut niveau d'expertise sur les questions olympiques et paralympiques, pour éclairer les décideurs, nourrir la réflexion stratégique et renforcer la qualité des actions menées, **l'ANOF s'appuiera sur un réseau d'experts universitaires** (doctorants, enseignants, chercheurs) issus notamment des sociétés savantes, chaires, centres d'études olympiques.

Enfin, **l'ANOF veillera à valoriser l'expertise française dans le cadre de ses actions internationales** (sessions de l'Académie Internationale Olympique), et plus particulièrement dans le cadre de la francophonie sportive, en association avec les acteurs clés tels que la délégation ministérielle à la francophonie sportive, l'AFCNO ou encore l'AFAO.



LES AXES STRATÉGIQUES

Afin de répondre à ces enjeux, une feuille de route est construite autour de 4 axes :

AXE 1.

DÉVELOPPER LA CULTURE ET L'ÉDUCATION OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

AXE 3.

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE SPORTIF FRANÇAIS

AXE 2.

STRUCTURER LA DYNAMIQUE NATIONALE DE RECHERCHE S'INTÉRESSANT AUX ETUDES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

AXE 4.

RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LA FRANCOPHONIE SPORTIVE

AXE 1. DÉVELOPPER LA CULTURE ET L'ÉDUCATION OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

De nombreuses ressources pédagogiques existent déjà sur l'Olympisme et le Paralympisme, avec des fiches à destination des différentes classes d'âge (cycles 1 à 4, école/collège/lycée), centralisées sur la plateforme **Generation 2024** ou sur **Eduschol**, des contenus comme la « Pédagogie en mouvement » ou le Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) du CIO, ou encore des initiatives portées par les CROS et CDOS.

L'ANOF souhaite enrichir et animer cet écosystème, en produisant des contenus innovants (cahiers de vacances, capsules vidéos, fiches d'activités par niveau et livrets pédagogiques), afin de toucher davantage de classes d'âge, en particulier les collégiens, lycéens et étudiants. En parallèle, l'ANOF propose de lancer un concours "Art et Sport", qui pourra se décliner dans plusieurs formats (dessin, peinture, danse, poésie, sculpture, photographie), afin de mobiliser le plus grand nombre d'élèves, de stimuler l'expression créative et de faire vivre l'Olympisme et le Paralympisme autrement dans les établissements scolaires et universitaires. Cette initiative présente un réel intérêt, car elle donne une traduction concrète au positionnement de l'ANOF comme trait d'union entre sport, culture et éducation.

01. La création d'outils pédagogiques pour engager plus fortement la communauté scolaire et universitaire dans le cadre des grands temps forts de l'Olympisme et du Paralympisme (SOP, Journée olympique, Journée paralympique).

ACTIONS :

- Co-production de kits pédagogiques à destination des enseignants.
- Co-animation de la plateforme Génération 2024.
- Lancement d'un concours "Art et Sport" dans le cadre du Label Génération 2030 et de l'Olympiade Culturelle des Alpes 2030.

02. La formation des jeunes générations aux valeurs olympiques et paralympiques, via des dispositifs emblématiques favorisant un engagement actif et citoyen.

ACTIONS :

- Création d'une communauté de jeunes ambassadeurs olympiques et paralympiques dans tous les territoires.
- Déploiement du POPE (Programme Olympique et Paralympique Étudiant) au sein des établissements d'enseignement supérieur.
- Lancement d'une Session Olympique de la Jeunesse.

03. La formation des dirigeants et des partenaires publics et privés de l'écosystème olympique et paralympique.

ACTION :

- Création d'une formation "clé en main" sur l'Olympisme et le Paralympisme pour tout public (salariés, élus, bénévoles, athlètes, journalistes).

AXE 2. RENFORCER LA STRUCTURATION DE LA DYNAMIQUE NATIONALE DE RECHERCHE S'INTÉRESSANT AUX ÉTUDES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

L'ANOF, à travers son Centre d'études olympiques français (CEOF), se positionne comme une interface stratégique entre production scientifique, besoins des acteurs de terrain et décision publique, en structurant, orientant et valorisant les recherches portant sur l'Olympisme et le Paralympisme, à la fois interdisciplinaire, accessible et utile.

Elle inscrira son action dans le cadre de convention signée le 30/03/2026 entre le mouvement sportif (CNOSF, CPSF) et le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

01. La création et l'animation d'une communauté académique au service du mouvement sportif.

ACTIONS :

- Réalisation d'une cartographie nationale des acteurs académiques s'intéressant aux études olympiques et paralympiques, et aux sujets à finalités sociales et sociétales.
- Constitution et animation d'un réseau national de référents académiques.
- Installation d'un comité scientifique transdisciplinaire pour piloter la programmation académique.
- Production d'études et de recherches au service du mouvement sportif.

02. La vulgarisation et la valorisation des études et recherches olympiques et paralympiques.

ACTIONS :

- Lancement d'un concours national de vulgarisation scientifique "Ma thèse olympique en 180 secondes".
- Structuration d'un dispositif de valorisation et de diffusion des bourses, des offres de thèses et des contrats CIFRE auprès du mouvement sportif.
- Lancement d'un rendez-vous récurrent de valorisation des travaux de recherche et d'études olympiques et paralympiques.



AXE 3. PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE SPORTIF FRANÇAIS

Dans le cadre du programme MéMoS et dans le prolongement de la Grande collecte des archives du sport (2022-2024), pilotée par le Service interministériel des Archives de France (SIAF) en partenariat avec l'ANOF et le CNOSF l'ANOF lancera une nouvelle opération dédiée aux sports de montagne, en vue des Jeux des Alpes Françaises 2030.

Cette initiative contribuera à la production d'expositions et de contenus de valorisation (podcasts, etc.) mettant en lumière la mémoire du sport, et pourra s'inscrire dans le cadre de l'Olympiade culturelle 2030 et des Journées européennes du patrimoine.



01. Le lancement d'une Grande collecte des archives des sports de montagne.

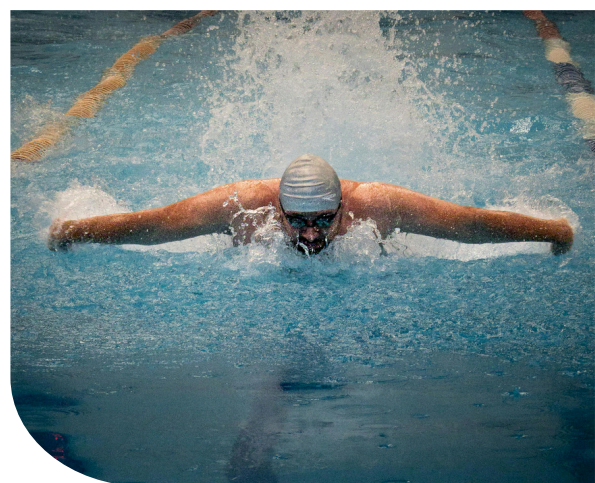
ACTIONS :

- Capitalisation sur l'expérience de la Grande Collecte 2022-2024.
- Mise en place d'une convention-cadre de coopération pour la Grande Collecte des sports de montagne.
- Installation d'un comité de pilotage national associant le mouvement sportif et les territoires de montagne.

02. La mise à disposition d'expositions permanentes et temporaires sur l'Olympisme et le Paralympisme, à destination des structures du mouvement sportif (fédérations, CROS, CTOS, CDOS, etc.) et d'établissements scolaires et universitaires.

ACTIONS :

- Mise à disposition d'un catalogue des expositions sur l'Olympisme et le Paralympisme (Histoire, Symboles, Jeux, Sportifs, ...).
- Création de nouvelles expositions en vue des Jeux d'Alpes 2030.



AXE 4. RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LA FRANCOPHONIE SPORTIVE

L'ANOF, engagée de longue date dans la francophonie sportive via l'AFAO (Association francophone des académies olympiques) et en lien avec la délégation ministérielle à la francophonie sportive, souhaite s'impliquer dans la formation des dirigeants aux valeurs du sport et aux principes du mouvement olympique et paralympique, en mettant à disposition un réseau d'experts français.

En coordination avec l'AFCNO, l'AFAO, le ministère des Sports et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ce réseau interviendra tout particulièrement dans des événements francophones (Semaine de la Francophonie, sommet de la Francophonie, grands événements sportifs internationaux) et au sein des ambassades et alliances sportives francophones. Par ailleurs, l'ANOF poursuivra son engagement en faveur de la langue française, en s'inscrivant dans la dynamique impulsée par les Jeux de Paris 2024 pour la valorisation de la terminologie sportive. Elle continuera notamment à soutenir la production et la diffusion de contenus de référence, à l'image de Lexicosports.

01. La structuration d'un réseau d'experts des sujets d'éducation olympique et paralympique, positionnant l'ANOF comme ressource de référence pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et la formation de dirigeants, notamment dans l'espace francophone.

ACTIONS :

- Participation active à la réalisation de la cartographie de la francophonie sportive.
- Mise à disposition d'experts au sein du réseau diplomatique et dans le cadre des grands rendez-vous de la Francophonie.
- Mise à jour et promotion du Lexicosports.

02. La création d'un réseau de jeunes leaders sportifs francophones.

ACTIONS :

- Organisation d'événements pour des jeunes futurs dirigeants en marge des grands événements sportifs.
- Organisation d'un Camp Olympique Francophone de la Jeunesse en marge des JOP de Los Angeles 2028.
- Sélection et accompagnement de jeunes pour les programmes internationaux de l'Académie Internationale Olympique (AIO).

03. Le renforcement de la coopération européenne via le réseau des académies olympiques.

ACTIONS :

- Développement de projets avec les Académies nationales olympiques européennes en lien avec l'EOA.
- Intégration de programmes européens et mutualisation des ressources pédagogiques.

LES CONDITIONS DE REUSSITE



FORTE :
UNE ANOF
STRUCTURÉE,
ANCRÉE ET
PROFESSIONNALISÉE

L'ANOF **renforcera sa structuration afin d'assurer son développement** et d'accroître son efficacité et sa pérennité.

Elle s'attachera notamment à développer ses ressources humaines (recrutement CIFRE, stagiaires, services civiques, etc.).

Elle cherchera à diversifier ses sources de financement afin d'assurer sa stabilité, son autonomie et sa capacité à mener des projets d'envergure au niveau local, national, européen voire international.

L'ANOF consolidera également son **ancrage territorial** en s'appuyant sur un réseau de référents actifs en lien avec les CROS/CDOS/CTOS.

Enfin, elle renforcera sa légitimité en s'inscrivant dans des cadres institutionnels reconnus, notamment à travers des agréments liés à **l'éducation, la culture et à la jeunesse**.

L'ANOF interagira en permanence avec le mouvement sportif, ses fédérations et les territoires afin de répondre de manière concrète et adaptée aux besoins du terrain.



UTILE :
UNE ANOF
CONNECTÉE, AU
SERVICE DU
MOUVEMENT
SPORTIF

Elle s'appuiera sur un réseau territorial structuré pour déployer ses actions au plus près des acteurs locaux, en lien avec les CROS/CDOS/CTOS, les établissements scolaires et universitaires ainsi que les collectivités.

Elle **favorisera la co-construction de projets éducatifs, culturels et scientifiques** en mobilisant les acteurs locaux et nationaux.

Elle mettra à disposition des territoires des offres opérationnelles "prêtes à l'emploi" - formations, kits pédagogiques, expositions - facilitant l'appropriation des valeurs olympiques et paralympiques.

L'ANOF valorisera et diffusera les initiatives locales à travers des outils dédiés, comme une cartographie nationale interactive des projets et des productions.

Elle encouragera ainsi le partage des bonnes pratiques, les synergies entre acteurs et le développement d'actions adaptées aux réalités territoriales.

L'ANOF déploiera une **stratégie de communication** ambitieuse afin de clarifier et renforcer sa visibilité, son attractivité, sa reconnaissance et son influence aux niveaux national et international.



RAYONNANTE : UNE ANOF VISIBLE, FÉDÉRATRICE ET INFLUENTE

Elle s'appuiera sur une identité visuelle et digitale dynamique (site web, réseaux sociaux, podcasts, vidéos) et sur un plan de communication structuré incluant médias, événements et prises de parole publiques.

Elle produira régulièrement des **contenus pédagogiques** et scientifiques (publications, notes, capsules vidéo et podcasts) pour diffuser les savoirs et les valeurs qu'elle porte.

L'ANOF **valorisera les initiatives de ses membres** et partenaires et animera activement sa communauté à travers des rencontres, ateliers, webinaires et événements. Elle fédérera ainsi un réseau engagé, intergénérationnel et ancré dans les territoires.

En s'affirmant dans les débats publics et les réseaux nationaux et internationaux, l'ANOF inspirera durablement la jeunesse, les professionnels (éducateurs, enseignants) et la société civile autour des valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme.

À l'horizon 2029, l'Académie Nationale Olympique Française ambitionne de franchir une nouvelle étape de son histoire en s'affirmant comme un acteur incontournable de l'éducation, de la culture et de la recherche olympiques et paralympiques.

Forte de son héritage et résolument tournée vers l'avenir, **l'ANOF entend transformer les défis contemporains** en opportunités d'engagement, **en plaçant la jeunesse au cœur de son action.**

Plus qu'une feuille de route, ce projet constitue une véritable dynamique collective, **au service d'un sport porteur de sens.**

En fédérant les énergies et en faisant vivre concrètement les valeurs qu'elle porte, l'ANOF affiche une volonté claire : inscrire l'Olympisme et le Paralympisme au cœur de la société.

Plus forte, plus utile, plus rayonnante : pour une ANOF résolument inspirante !



**ACADÉMIE
OLYMPIQUE**
FRANÇAISE

CONTACT :
contact@academie.olympique.fr